

1. Débitrice: **Promo-concept Todaro Sàrl**, route de la Pâle 10, 1026 **Denges**
2. Déclaration de faillite: 29.04.2004
3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 13.12.2004
4. Avance de frais: CHF 6'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
5. Remarques: but: création, conception, réalisation, montage et exploitation de stand promotionnels et d'expositions; création de production de jeux.

Office des faillites de Morges-Aubonne

1110 Morges

(02572966)